

Paris, le 12 novembre 1958

CONSEILS D'UN COLON A SES SUCCESSEURS
AVANT SON DEPART POUR LA FRANCE

- 1- Ne jamais se saluer avec un homme noir, en serrant la main
- 2- Ne pas le considérer tout à fait comme un être, il est parfois stupide, farouche, d'une mentalité bestiale.
- 3- Il faut le surveiller strictement, le manœuvrer à coups de fouets, au point de vue travail.
- 4- Pour toutes correspondances, il ne faut jamais employer les formules de politesse si vous les adressez aux nègres.
- 5- Il est formellement interdit de prendre le repas avec eux, hommes noirs.
- 6- Ne pas être en rapport ou du moins en relation avec une négresse, car celle-ci crache une source microbienne de surexit.
- 7- Tâchez d'écrire à moi : si besoin utile et tous les renseignements vous seront fournis sur les maudits fils de CAIN.
- 8- Ecoutez de bréviaire d'un colonialiste qui colonise.
- 9- Ne laissez pas mourir de faim les colonisés, car ceux-ci se révolteraient.
- 10- Mais ne pas les engraisser surtout ils deviendraient dangereux.
- 11- Ne donnez l'économie progressive en contradiction avec nos objectifs qui sont notre présence incontestable et incontestée.
- 12- Donc faire tout pour qu'ils ne s'entichent, faire d'eux des petits fonctionnaires et des employés inférieurs, afin que l'autorité dans ces domaines demeure toujours à nous.
- 13- Pas de traitement uniforme, sinon, groupement, division, opposition, et ils risqueraient de nous dominer.
- 14- Utiliser la force publique telle que la gendarmerie, la police et l'armée, chaque fois que besoin est utile. Pour toutes les fêtes un défilé constituant toutes les forces publiques afin que les nègres se réplient sur eux.
- 15- Décorer ceux qui sont les plus dévoués en nous, ceux qui prennent notre part.
- 16- Les évangéliser jusqu'à la moelle, les écraser jusqu'aux os, afin de s'assurer de leurs docilités.
- 17- Les laisser aller chez les prêtres pour qu'ils puissent dire leurs secrets et les prêtres viendront nous les communiquer.

Pour le Ministre de la France d'Outre-Mer
Le Gouverneur Général de l'A.E.F.

(c) Yvon BOURGE